

40^{èmes} Sessions Nationales

d'étude et de perfectionnement

**PROGRAMME
DOSSIER
D'INSCRIPTION**

ANTIBES
Juan-les-Pins
23 au 25 mai 2018

**THÈME :
LE PARCOURS PATIENT,
RÉFLEXION ÉTHIQUE**



Association Française des Infirmiers(ères) de Dialyse, Transplantation et Néphrologie
Tél. 02 35 59 87 52 - contact@afidtn.com - www.afidtn.com - Lieu des sessions : Palais des Congrès de Juan-les-Pins



AFDTN
former pour mieux soigner

Invitation



Le Comité Local d'Organisation de la Région PACA déroulera le tapis rouge pour accueillir les 40^{èmes} Sessions Nationales de l'AFIDTN.

Du 23 au 25 mai 2018, entre le Festival International du Film de Cannes et le Grand Prix de Formule 1 de Monaco, nous vous ouvrirons les portes du Palais des Congrès de Juan-les-Pins.

L'équipe locale de la French Riviera, composée des soignants de Cannes, de Nice et de Monaco, aura le grand honneur d'accueillir Mr Jean LEONETTI, Maire de la Ville d'Antibes, auteur de la loi sur la fin de vie et Président d'Honneur de ces sessions pour partager le temps fort : « Le parcours patient, réflexion éthique ».

LA PLACE DU PATIENT, COMMUNIQUER AUTREMENT, PRENDRE SOIN, LE MIEUX ÊTRE SOIGNÉ ET SOIGNANT, L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES SONT LES THÈMES PORTEURS DE CES PROCHAINES SESSIONS NATIONALES.

Vous pourrez profiter de Juan-les-Pins, station balnéaire, reconnue pour sa vie nocturne et son festival du Jazz qui réunit les plus grands noms dans la Pinède.

Savourez également le soleil de la côte méditerranéenne qui dévoile ses criques, ses plages de galets ou de sable fin, la Croisette de Cannes, la Promenade des Anglais à Nice, le Rocher de Monaco, célèbres dans le monde entier.

En profitant de ces lieux mythiques, dans cette agréable douceur de vivre, les 40^{èmes} Sessions Nationales, lieu d'échanges et de perfectionnement, seront l'occasion de partager notre expérience et nos pratiques professionnelles, dans le domaine de la Dialyse, Transplantation et Néphrologie.



Audren LELONG

Cadre de Santé Néphrologie / Dialyse
Responsable du Comité Local d'Organisation,
Centre Hospitalier de Cannes

SOMMAIRE

LIEU DES SESSIONS / ACCÈS / TRANSPORTS	04
INFORMATIONS PRATIQUES	06
PROGRAMME	08
BULLETIN D'INSCRIPTION	21
PARTICIPATION ATELIERS / SESSIONS ÉDUCATIVES	23
RÉSERVATION DÉJEUNERS	25

Ils ont participé à la réussite de ces sessions ...

- > **La Responsable du Comité Local d'Organisation**
Madame Audren LELONG, Cadre de Santé Néphrologie / Dialyse, Centre Hospitalier de Cannes
- > **Le Président d'Honneur des Sessions Nationales,**
Monsieur Jean LEONETTI, Maire de la Ville d'Antibes
- > **Le Comité Local d'Organisation**
Les équipes soignantes des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie publics, privés et associatifs de Cannes, Nice et Monaco
- > **Le Conseil Scientifique et de Perfectionnement de l'AFIDTN**
- > **Les Administrateurs et Chargés de Mission de l'AFIDTN**
- > **Les Exposants et Partenaires de l'AFIDTN**



Plan d'accès

Palais des Congrès
60 chemin des Sables
06160 Juan-les-Pins

Coordonnées GPS:
Latitude : 43.5683583
Longitude :
7.11573090000017

PARKING

Plus de 700 places de parking pour une meilleure accessibilité du palais des congrès :
Interparking : le parking sous-terrain du Palais des Congrès : 376 places.
Deux autres parkings publics sont disponibles et situés à moins de 300 mètres du palais des congrès.



Transports

Accès au Palais des Congrès - Juan-les-Pins

AIR FRANCE KLM

Global Meetings & Events

Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM, pouvant aller jusqu'à -15% sur nos lignes internationales et jusqu'à -50% sur les lignes en France métropolitaine (Corse incluse).

Code identifiant : **32802AF**

Valable au transport du : **18/05/2018** au **30/05/2018**

Retrouvez le lien de réservation sur notre site internet : www.afidtn.com

DEPUIS L'AÉROPORT NICE CÔTE-D'AZUR

Gare des trains : Saint Augustin (Avenue Edouard Grinda)

-  10-15 min à pied de l'aéroport
-  Train toutes les 25 minutes environ
- € Entre 3 et 6 euros selon le type de train (TER-TGV)
-  Arrêt TGV : gare d'Antibes
Arrêt TER : Juan-les-Pins*

Les trains Lyria (liaison Genève, Lyon, Marseille, Antibes, Nice) s'arrêtent en gare d'Antibes.

*Certains trains ne s'arrêtent pas directement à Juan les Pins, veuillez-vous informer au départ du train

Bus aéroport: ligne 250 départ Terminal 1/Terminal 2

-  Bus toutes les 30 minutes environ
- € 11 euros aller simple*tarifs Octobre 2016
-  Arrêt de bus Juan-les-Pins (La Régence, arrêt le plus proche du Palais des Congrès)

Bus régulier: ligne 200 arrêt aéroport "Aéroport/Promenade"

-  Bus toutes les 20 minutes environ
- € 1,50 euros aller simple
-  Arrêt de bus Juan-Les-Pins (La Régence, arrêt le plus proche du Palais des Congrès)

Taxi : depuis les Terminaux 1 et 2

Central Taxi Riviera Nice : 04 93 13 78 78

- € Tarifs Aéroport – Juan-Les-Pins:
 - De 7h00 à 18h00 = 52 à 60 €
 - De 18h00 à 7h00 = 60 à 70 €

DEPUIS LA GARE TGV D'ANTIBES PÔLE ÉCHANGE

Bus: lignes 30 et 31

-  Toutes les 40 minutes environ
- € 1,50 euros aller simple
-  Arrêt de bus Palais des Congrès (Conference Centre)

Bus: ligne 1

-  Toutes les 15 minutes environ
- € 1,50 euros aller simple
-  Arrêt de bus Pin Doré (200m du Palais des Congrès)

Tarifs sujets à modification

TRAIN

- La gare SNCF d'Antibes (TVG & lignes régionales)
 - La gare SNCF de Juan-les-Pins (lignes régionales)
- Toutes lignes: www.oui.sncf

RÉDUCTION OUI-SNCF:

Bénéficiez de réductions congrès pour vos titres de transport SNCF (20% du tarif normal aller/retour). Demander le coupon de réduction sur votre bulletin d'inscription



Informations pratiques

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous en renvoyant les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription avant le 23 avril pour bénéficier du tarif préférentiel
- Le coupon déjeuners accompagné du règlement avant le 9 mai
- Le bulletin de participation aux Ateliers et Sessions Éducatives avant le 9 mai

Par courriel : contact@afidtn.com

Par courrier : AFIDTN – Avenue des Hauts Grigneux Immeuble Mach 7 – 76420 BIHOREL

Par fax : 02 35 59 86 25

Inscription directe sur le site internet : www.afidtn.com

Dès réception de votre inscription, vous recevrez, par mail, la convention ou le contrat de formation. Puis, une convocation ainsi qu'un récapitulatif des réservations (déjeuners, ateliers et sessions éducatives), seront envoyés par mail avant les sessions.

Important : dans un souci d'organisation, au cas où vous ne souhaiteriez pas réserver de déjeuners et/ou Ateliers, Sessions Éducatives, nous vous remercions de nous le spécifier en renvoyant les bulletins correspondants.

DÉJEUNERS

Important ! Nous ne pourrions honorer de ventes de déjeuners sur place. Toute réservation devra être faite avant le 9 mai 2018 accompagnée OBLIGATOIREMENT du règlement.

HÉBERGEMENT

L'office du tourisme d'Antibes/Juan-les-Pins a négocié des tarifs très avantageux et optionnés des chambres dans différents établissements pour votre hébergement.

Nous vous conseillons vivement de réserver dès maintenant, afin de pouvoir bénéficier de ces avantages.

Lien sur www.afidtn.com ou <https://cloud.agoraevent.fr/Site/123202/3202?Concept=1>

Les éléments communiqués ont uniquement un caractère informatif et ne sauraient engager la responsabilité de l'AFIDTN.

ENREGISTREMENT

L'accueil des participants et la distribution des documents se feront à partir du mardi 22 mai 2018 de 16h30 à 18h30 et le mercredi 23 mai 2018 à partir de 07h45, au Palais des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins – Espace Gould – Niveau 2. Nous vous encourageons à retirer vos documents dès le mardi (si votre jour et heure d'arrivée le permettent).



BADGES / SÉCURITÉ

Pour des mesures de sécurité, le port du badge est obligatoire dans l'enceinte du Palais des Congrès. Des contrôles visuels des sacs et bagages pourront être pratiqués par les agents de sécurité. Toute perte de badge devra être signalée immédiatement au commissariat général – Espace Gould – Niveau 2. Nous vous rappelons que le badge est strictement personnel et ne pourra être ni prêté, ni donné. Afin de préserver les intérêts de nos clients, des boîtes de récupération des badges seront à votre disposition près des portes de sortie à la fin des sessions.

ÉMARGEMENT / DPC

La feuille d'émargement devra être signée, par chaque participant, chaque demi-journée (matin/ après-midi). Obligation DPC / Formation continue.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION - ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation sera remise aux participants à la fin des sessions le vendredi 25 mai 2018. Pour tout départ anticipé, l'heure de départ sera précisée sur l'exemplaire remis aux employeurs et/ou signataires de la convention (selon la législation en vigueur).

Le questionnaire d'évaluation qui se trouvera dans les pochettes, est à remplir et à remettre aux banques d'accueil avant votre départ.

FACTURATION

Tout règlement sur place fera l'objet d'une facture qui sera envoyée au participant à l'issue des Sessions.

PLUS D'INFOS ? CONTACTEZ-NOUS !

L'équipe AFIDTN à votre écoute et soucieuse de répondre à vos questions :

Anne-Marie CADART
Directrice

Marjorie LEDOUX
Inscriptions

Alexandra FERRAND
Exposition

Nadia MULOT
Programme

TÉL : 02 35 59 87 52

contact@afidtn.com – www.afidtn.com

MERCREDI
23
MAI 2018

PROGRAMME

À partir de 7h45 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS – Espace Gould – Niveau 2

Amphithéâtre Antipolis

08H30

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES SESSIONS

- **Monsieur Didier BORNICHE**, Président de l'AFIDTN, Rouen
- **Monsieur le Docteur Jean LEONETTI**, Président d'Honneur des Sessions Nationales, Cardiologue, Praticien Hospitalier, Auteur de la loi sur la fin de vie, Maire d'Antibes
- **Monsieur le Professeur Gabriel CHOUKROUN***, Président de la Société Francophone de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, Chef du service de Néphrologie, Dialyse et Transplantation, CHU d'Amiens
- **Monsieur le Docteur Jean Philippe BERTOCCHIO***, Néphrologue, Président du Club des Jeunes Néphrologues, Hôpital Européen Georges Pompidou, Paris
- **Madame Audren LELONG**, Cadre de Santé du Service de Néphrologie et d'Hémodialyse, Responsable du Comité Local d'Organisation des Sessions Nationales, CH de Cannes

* En attente de confirmation

08H55

PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS

Anne Sophie AUBERT, DRH, CH de Cannes

09H10

REMISE DU PRIX AFIDTN AUX 3 MEILLEURS RÉSUMÉS DE COMMUNICATIONS

Par **Monsieur Didier BORNICHE**, Président de l'AFIDTN



1^{ER} PRIX

Angeline PENA PRADO, Cadre de Santé, Hémodialyse, CHPM, Monaco

IPAV [Indicateurs de Protection des Abords Vasculaires]

→ Présentation Vendredi 25 mai 2018 à 10h30



2^{ÈME} PRIX

Béatrice DUPOUY, Infirmière, Ambulatoire Néphrologie, CHU de Bordeaux

ETP post don au sein de l'unité de transplantation rénale du CHU de Bordeaux

→ Présentation Mercredi 23 mai 2018 à 16H45



3^{ÈME} PRIX

Ludvine VIDELOUP, Infirmière Coordinatrice IRC, Néphrologie / Dialyse / Transplantation, Centre Universitaire des Maladies Rénales, Caen

Impact de la mise en place d'une fonction de coordinatrice de l'IRC sur la fréquence d'initiation de dialyse en urgence

→ Présentation Jeudi 24 mai 2018 à 14h15 – Atelier 1

09H15



REMISE DU PRIX OTSUKA

Par Lynda LATRECHE-GOUBAUT, PhD, Medical Advisor Nephrology,
Otsuka Pharmaceutical France SAS

Emma BELISSA, Coordinatrice ETP, RENIF, Paris

Motivation, perception, deux outils d'auto-évaluation et d'aide à l'expression
des besoins éducatifs

→ Présentation Mercredi 23 mai 2018 à 16H30



09h20 - 09h50 PAUSE - INAUGURATION DE L'EXPOSITION

09H50
12H30

RÉFLEXION ÉTHIQUE

Modérateurs :

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN – Anne-Marie CADART, Cadre de Santé,
Directrice de l'AFIDTN, Rouen

09H50 - LES DIRECTIVES ANTICIPÉES

Jean LEONETTI, Maire d'Antibes, Juan-les-pins

10H30 - COMMENT LA RÉFLEXION ÉTHIQUE CHANGE LA PRATIQUE CLINIQUE

Béatrice BIRMELÉ, Néphrologue, Docteur en Sciences de la vie et en Philosophie,
Directeur de l'espace éthique Centre, Responsable de la commission Éthique de
la SFNDT, auteur de « la rencontre singulière médecin-malade. L'expérience de la
maladie chronique : Un espace d'expression et de reconnaissance de la volonté du
patient », CHU de Tours

11H00 - ENJEUX ÉTHIQUES POUR LE PATIENT INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE

Michel COULOMB, Président Adjoint France Rein, Patient expert, Vice-Président du
Comité d'éthique du CH de Cannes, Université de Nice-Sophia Antipolis, Cannes

11H30 - PHILOSOPHIE ET ÉTHIQUE DE LA MALADIE CHRONIQUE

Yannis CONSTANTINIDÈS, Philosophe, ancien élève de l'École Normale Supérieure,
agrégé et docteur en philosophie, Formateur en éthique médicale, Paris

Chaque présentation sera étayée par des échanges avec la salle et l'illustration au
travers de saynètes par Nancy LALLOUETTE, Clowne d'intervention sociale de la
Compagnie TOHU-BOHU.

12H00 - 12H30 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

12h30 - 14h00 Déjeuner – Espace Gould – Niveau 2

MERCREDI

23

MAI 2018

Amphithéâtre Antipolis

14H00
15H30

TRANSPLANTATION

Modérateurs : Catherine FOURNIER, Paris - Dominique SCHMITT, Strasbourg

14H00 - BIEN COMMUNIQUER AUTOUR DU DON D'ORGANES : EXPÉRIENCE D'UNE COORDINATION LOCALE

Aminata DEH, Infirmière Coordinatrice de prélèvements d'organes, CH, Cannes

14H15 - INFIRMIER(ÈRE)S DÉDIÉ(E)S À LA TRANSPLANTATION HORS CENTRE HOSPITALIER

Sandra POLLET, Infirmière, Centre de Néphrologie du Mont Blanc, Sallanches

14H30 - IMMUNOADSORPTION ET PRATIQUES INFIRMIÈRES

Pascal GOUGAY, **Lise GUILLAUME**, **William MAGAGNOSC**, **Violaine LOPES**,
Infirmiers, Soins intensifs de Néphrologie, CHU, Nice

14H45 - IDENTIFICATION DES PATIENTS DIALYSÉS DE PLUS DE 70 ANS ÉLIGIBLES À UNE TRANSPLANTATION RÉNALE

Emmanuelle DUSSEUX, Praticien Hospitalier, Service de Néphrologie, CH, Cannes

15H00 - 15H30 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

15H30
16H00

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION - DISCUSSION POSTERS :

Modérateurs : Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon - Annie VALLAR, Lisieux

L'HÉMOCHANTE

Claudine GARCIA, Cadre de Santé, Hémodialyse, CH, Le Mans

ATELIER ETP «VACANCES ET HÉMODIALYSE, C'EST POSSIBLE !»

Caroline VUILLET, Infirmière, AURAL, Strasbourg

ACTIVITÉ PHYSIQUE ET PATIENTS HÉMODIALYSÉS

Sandrine GEFFROY, infirmière, AIRBP, Morancez

ÉVOLUTION DE LA TÉLÉ DIALYSE À CALYDIAL

Gaétan PAQUET, Infirmier, Calydia, VIENNE

STAND AFIDTN

DIFFUSION DU FILM «VIS MA VIE»

Samantha Le GALL, **Joëlle MARIN**, Infirmières, Hémodialyse, Clinique Bouchard, Marseille



16H00
17H30

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Modérateurs : Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon - Patricia DUBOIS, Perpignan

16H00 - LA DÉMARCHÉ ÉDUCATIVE : VERS UNE DÉMARCHÉ D'AUTONOMIE OU L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT AU SERVICE DE L'HÉMODIALYSE QUOTIDIENNE

Gaël MOINARDEAU, Cadre de Santé, Service d'Hémodialyse, CHD Vendée, La Roche sur Yon



16H15 - MOTIVATION, PERCEPTION, DEUX OUTILS D'AUTO-ÉVALUATION ET D'AIDE À L'EXPRESSION DES BESOINS ÉDUCATIFS - Prix Otsuka

Emma BELISSA, Coordinatrice ETP, RENIF, Paris

16H30 - FORMATION À LA POSTURE ÉDUCATIVE, UNE HISTOIRE D'ÉQUIPE !

Sylvie FLATET, Cadre de Santé, Pôle DUNE, CHU, Reims



16H45 - ETP POST DON AU SEIN DE L'UNITÉ DE TRANSPLANTATION RÉNALE DU CHU DE BORDEAUX 2^{ème} prix AFIDTN

Béatrice DUPOUY, Infirmière, Service Ambulatoire Néphrologie, CHU, Bordeaux

17H00 - 17H30 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

17H45
19H00

Sessions éducatives

MEDTRONIC*

CATHÉTERS SÉCURISÉS POUR LES FISTULES AVEC VALVE ANTI-REFLUX

Sophie CHIRAUX, Elodie BORONAD, Responsables d'Unité de Soins Hémodialyse, Polyclinique Médipôle Saint Roch, Cabestany



Medtronic

OTSUKA*

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : RETOUR D'EXPÉRIENCE

Patricia DETRÉ, Infirmière, Laboratoire Otsuka
Équipe ayant reçu la formation entretien motivationnel
par Laurent Lecardeur, psychologie, Caen



Otsuka

* Choix à indiquer dans le bulletin de participation

19H00 - FIN DES SESSIONS

JEUDI
24
MAI 2018

Amphithéâtre Antipolis

**08H30
10H00**

DIALYSE PÉRITONÉALE

Modérateurs : Céline MEIDINGER - Dominique SCHMITT, Strasbourg

08H30 - PARCOURS DE SOINS D'UN PATIENT NON AUTONOME EN DIALYSE PÉRITONÉALE

Marine VOLET, Emilie BONNEAU, Infirmières, Dialyse, Polyclinique Bordeaux Nord, Bordeaux

08H45 - BIOIMPÉDANCE ET PRESSION ARTÉRIELLE EN DIALYSE PÉRITONÉALE

Didier Bireteau, Infirmier, Néphrologie Adultes, Hôpital Necker, Paris

09H00 - INTÉRÊT DE L'IMPÉDANCEMÉTRIE POUR LE SUIVI DES PATIENTS EN DP

Marion GUILLOU, Edith BAX, Infirmières, Service de Néphrologie, CH, Dunkerque

09H15 - PRENDRE LE TEMPS DE PRENDRE SOIN

Sophie MOUGEL, Infirmière Néphrologie, CHU Pasteur, Nice

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

**10H00
10H30**

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION - DISCUSSION POSTERS :



Modérateurs : Catherine FOURNIER, Paris - Lydie FEUILLARD, Limoges

ASCITE CHYLEUSE EN DIALYSE PÉRITONÉALE, UNE NOUVELLE OBSERVATION

Marielle COTTEREAU, Infirmière, Néphrologie Adultes, Hôpital Necker, Paris

ECHANGES ÉDUCATIFS ENTRE DIALYSÉS ET ÉTUDIANTS DU LYCÉE HÔTELIER

Françoise PERREAU, Diététicienne, AVODD, Hyères

RÔLE DE L'INFIRMIER DANS LA PRISE EN CHARGE DE L'HTA DU DIALYSÉ

Rached SFAIHI, Infirmier, Unité de Greffe Rénale, CHU Hedi Chaker, Sfax, Tunisie.

STAND AFIDTN

DIFFUSION DU FILM «VIS MA VIE»

Samantha Le GALL, Joëlle MARIN, Infirmières, Hémodialyse, Clinique Bouchard, Marseille

10H30
12H00

PRISE EN CHARGE DE LA FAV : OBSERVATOIRE AUPRÈS DE 1 500 INFIRMIERS ET 3 500 PATIENTS

Symposium organisé en partenariat avec le **laboratoire BROTHIER**

Président :

Professeur Philippe BRUNET, Néphrologue, Centre de Néphrologie et de Transplantation Rénale, Hôpital de la Conception, Marseille

Intervenants :

Didier BORNICHE, Président de l'AFIDTN, Rouen

Guillaume JEAN, Néphrologue, NephroCare Tassin-Charcot, Sainte-Foy Lès-Lyon

Lucile MERCADAL, Néphrologue, Service de Néphrologie, Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris

• **POURQUOI UN OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA FAV ?**

• **MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DANS LES 150 SITES D'HÉMODIALYSE**

• **ÉTAT DES LIEUX**

- Durée de vie de la FAV et ré-interventions chirurgicales
- Surveillance de la FAV
- Méthodes de ponction
- Hémostase et compression au débranchement
- Préservation de la FAV : connaissances et attentes des patients

11H30 - 12H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES :

Quelles perspectives de prise en charge de la FAV ?



12H00
12H15

PRÉSENTATION DES SESSIONS NATIONALES 2019

12h15 – 13h30 Déjeuner – Espace Gould – Niveau 2

JEUDI
24

MAI 2018

Les ateliers : 13h30 - 15h00

ATELIER 1

PARCOURS PATIENT

Modérateurs : Joëlle QUIRICI, Paris - Isabelle RECHATIN, Grenoble

13H30 - COORDINATION DU PROJET « CONSULTATION D'ANNONCE INFIRMIÈRE EN NÉPHROLOGIE » EN ILE DE FRANCE

Farida AMIOUR, Infirmière / Psychologue, RENIF, Paris

13H45 - LE PARCOURS DE SOIN JUSQU'À LA GREFFE

Carine LEFEBVRE, Infirmière Référente info pré-suppléance, AIRBP, Morancez

14H00 - PROBLÉMATIQUE DE LA FIN DE VIE ET DU TRAITEMENT CONSERVATEUR DANS LA PRISE EN CHARGE DES PATIENTS ÂGÉS EN IRC

Marie PARLIER, **Frédérique GIVAUDAN**, Infirmières, Service de Néphrologie, CTIRC, Saint Maurice



14H15 - IMPACT DE LA MISE EN PLACE D'UNE FONCTION DE COORDINATRICE DE L'IRC SUR LA FRÉQUENCE D'INITIATION DE DIALYSE EN URGENCE - 3^{ème} prix AFIDTN

Ludivine VIDELOUP, Infirmière Coordinatrice IRC, Néphrologie/Dialyse/Transplantation, Centre Universitaire des Maladies Rénales, Caen

14H30 - 15H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 2

LA NOURRITURE EST UN REMÈDE

Modérateurs : Belina GUILLAUME, Niort - Marie-Line PEQUIGNOT, Sarlat

13H30 - IMPACT DE L'ADAPTATION DES HABITUDES ALIMENTAIRES SUR LA QUALITÉ DE VIE DES HÉMODIALYSÉS

Néji GHAZOUANI, Infirmier Major de la Santé, Hémodialyse, CHU Fattouma Bourguiba, Monastir, Tunisie

13H45 - PRÉVENTION NUTRITIONNELLE DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE RÉNALE CHRONIQUE : LES SIGNAUX CLÉS DANS LE PARCOURS DE SOINS

Carole CANTAYRÉ, Diététicienne Nutritionniste, Service de Néphrologie, CHU Pasteur 2, Nice

14H00 - LES PLAISIRS DE LA TABLE ET LA DIALYSE PEUVENT-ILS FAIRE BON MÉNAGE ?

Louise PARENT, **Olgica MITIKJ-ANGELOVSKA**, **Anne Lise BARBIER**, Infirmières, Service de Néphrologie /Dialyse, Hôpitaux Universitaires de Genève

14H15 - NUTRI'QUIZZ TV

Célia MARIN, Diététicienne, AURAL, Lyon

14H30 - 15H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 3

FORMER POUR MIEUX SOIGNER

Modérateurs : Patricia DUBOIS – Annie FOUSSAT, Perpignan

13H30 - FORMATION DES INFIRMIERS EN HÉMODIALYSE

Christelle MARTIN, Vanessa PROST, Infirmières, Unité de Formation, AURAL, Lyon

13H45 - SITUATION EN SIMULATION : PONCTION BRAS FAV ET BRANCHEMENT CATHÉTER

Gwénolé BLANCHET, Infirmière, Hémodialyse, CHU, Angers

14H00 - FORMATION ACTION SUR L'ARRÊT CARDIO RESPIRATOIRE AU SEIN DE L'ÉQUIPE D'HÉMODIALYSE

Florence SUBERTAT, Infirmière, Hémodialyse, CHU, Angers

14H15 - «LA CHAMBRE DES ERREURS EN DIALYSE», UN PROGRAMME DE FORMATION PAR LA SIMULATION EN SANTÉ

Patricia DENIS LE QUELLEC, Cadre de Santé, **Laurent BELOUIN**, IDE formateur en simulation, **Audrey PROUST**, Responsable Formation ECHO, Nantes

14H30 - 15H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

**15H00
15H30**

PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION - DISCUSSION POSTERS :

Modérateurs : Belina GUILLAUME, Niort – Joëlle QUIRICI, Paris

DIALYSAT AU CITRATE ET CRAMPES MUSCULAIRES

Marina FOUILLEN, Caroline LOVETT, Infirmières, UDM, ECHO Villemin, CHBA, Vannes

GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DE LA COORDINATRICE D'HÉMODIALYSE

Marylène TRICHET, Infirmière, CHU, Reims

PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR : ARBRE DÉCISIONNEL

Karine MONDAT, Infirmière, ECHO, Nantes

STAND AFIDTN

DIFFUSION DU FILM «VIS MA VIE»

Samantha Le GALL, Joëlle MARIN, Infirmières, Hémodialyse, Clinique Bouchard, Marseille



Pansements HD & DP

LKN
médical

Miel Cicatrisant

www.lknmedical.fr

Fauteuils de Dialyse

JEUDI
24
MAI 2018

Les ateliers : 15h30 - 17h00

ATELIER 4

PRÉVENTION ET HYGIÈNE

Modérateurs : Lydie FEUILLARD, Limoges - Dominique SCHMITT, Strasbourg

15H30 - LA DÉTERSION DE LA PLAIE DU PATIENT DIABÉTIQUE

Magali BOUCHERIE, Infirmière, Diabétologie, CH, Cannes

15H45 - PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES À L'UNITÉ D'HÉMODIALYSE DU CHU MONASTIR

Amel LAOUITI, Technicien Supérieur Principal de la Santé, Monastir, Tunisie

16H00 - GESTION D'UNE ÉPIDÉMIE D'ERV DANS UN CENTRE D'HÉMODIALYSE

Mélissa LANTIDOR, **Maryline PERDERAU**, Infirmières, Service de Néphrologie et Dialyse, Hôpital Tenon, Paris

16H15 - HÉMODIALYSE À DOMICILE AUTONOME SUR CATHÉTER CENTRAL : EST-CE CONCEVABLE ?

Chrystèle BERLAN MERCIER, Infirmière, CTMR Saint Augustin, Bordeaux

16H30 - 17H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 5

MIEUX ÊTRE EN DIALYSE

Modérateurs : Huguette CABARRUS, Paris - Annie VALLAR, Lisieux

15H30 - UNE BELLE AVENTURE

Vanessa PINSALT, **Pascal MONTELS**, Infirmiers, Hémodialyse, CHIVA, Saint Jean de Verges

15H45 - ASPECT PSYCHOLOGIQUE DE LA FORMATION À L'HÉMODIALYSE QUOTIDIENNE À DOMICILE

Françoise DELESTRE, Infirmière, Dialyse, Hôpital Tenon, Paris

16H00 - L'ADAPTATION DES ANTALGIQUES AUX PATIENTS DIALYSÉS

Ludvine MORISSEAU, Infirmière, Hémodialyse, CHU Hôtel Dieu, Nantes

16H15 - LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE ARRIVE AU PIED DU LIT DU PATIENT

Véronique BRUN, Cadre de Santé, UDM/UDAD Croix Rousse et Oyonnax, AURAL, Lyon

16H30 - 17H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 6

HÉMODIALYSE

Modérateurs : Joëlle MARIN, Marseille – Françoise QUENET, Vannes

15H30 – DE L'ART ET DE LA MANIÈRE « D'HÉMODIALYSER » AU TRAVERS DU TEMPS

Patrick CAUBERT, Infirmier, Service d'Hémodialyse, CHU, Reims

15H45 – LA RHÉOPHÉRÈSE

Hugo DUENAS, Infirmier, Dialyse, Clinique Bouchard, Marseille

16H00 – L'HYPOTENSION INTRA DIALYTIQUE : COMMENT AMÉLIORER NOS PRATIQUES ?

Rachel JOUSSON, Infirmière, CTMR Saint Augustin, Bordeaux

16H15 – GROSSESSE ET DIALYSE

Suzel DUCOUP, Infirmière, Hémodialyse, AURAL, Haguenau

16H30 – 17H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

17H15
18H30

Sessions éducatives

NEPHROKIT*

**INNOVATIONS NEPHROKIT MOZAÏK® POUR LA FAV
ET SAMOURAÏ® POUR LES CATHÉTERS**

Mokhtar CHAWKI, Néphrologue, Clinique Claude Bernard
Capio, Ermont



OTSUKA*

**MOTIVATION OU L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL
EN PRATIQUE**

Laurent LECARDEUR, Psychologue, Caen



PHYSIDIA*

**MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'HÉMODIALYSE
QUOTIDIENNE À DOMICILE ET ACCOMPAGNEMENT
DES PATIENTS : ASPECTS PRATIQUES**

Frédéric THOMAS, Responsable commercial,
Sylvie GRACET, Sébastien BROSSET, Infirmiers Conseils Physidia



* Choix à indiquer dans le bulletin de participation

18H30 – FIN DES SESSIONS

VENDREDI

25

MAI 2018

Les ateliers : 08h30 – 10h00

ATELIER 7

ÉTAPES DE LA TRANSPLANTATION

Modérateurs : Dominique ASSOGBA, Paris – Céline MEIDINGER, Strasbourg

08H30 – GROSSESSE APRÈS TRANSPLANTATION RÉNALE : À PROPOS DE 7 CAS

Rached SFAIHI, Infirmier, Unité de greffe rénale, CHU Hedi Chaker, Sfax, Tunisie

08H45 – L'INFIRMIÈRE DE COORDINATION DE TRANSPLANTATION DANS LE PARCOURS DONNEUR VIVANT : UN LABEL QUALITÉ

Hanan GRABSI, Infirmière Coordinatrice de Greffe, CHU Pasteur, Nice

09H00 – DE LA NÉCESSITÉ À PROPOSER DES SÉANCES D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE EN PRÉ GREFFE À LA CONCRÉTISATION DU PROJET

Christelle ROUX, Infirmière Coordinatrice de Greffe, CHU, Angers

09H15 – L'ANXIÉTÉ PRÉ-TRANSPLANTATION : L'ÉCOUTER, LA RECONNAÎTRE ET LA COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Emmanuelle COURTILLIÉ, Psychologue, Service de Néphrologie / Transplantation, CHU, Angers

09H30 – 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 8

DÉMARCHE ÉDUCATIVE

Modérateurs : Béatrice BAGHDASSARIAN, Lyon – Joëlle MARIN, Marseille

08H30 – MODULE D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE : ACCOMPAGNEMENT ET PRÉPARATION À LA GREFFE RÉNALE DANS LE CADRE DU DON VIVANT

Magali MOSNIER, Pauline DALMON, Infirmières ETP, Département Néphrologie et Transplantation, CHU Rangueil, Toulouse

08H45 – LE SOIN AUTREMENT

Sylvie POVEDA, Cécile DAVID, Infirmières, Service de Néphrologie / Dialyse, CH, Cannes

09H00 – PARTENARIAT IFSI ET LE SERVICE DE NÉPHROLOGIE HÉMODIALYSE

Frédérique DEMERGERS, Marie Christine GAY, Cadres de Santé Formateurs, IFSI, CH, Cannes

09H15 – BÉNÉFICES D'UNE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE PRÉCOCE SUR LES ASPECTS ÉMOTIONNELS DE LA DIALYSE ET DE LA GREFFE

Emma BELISSA, Coordinatrice ETP, RENIF, Paris

09H30 – 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 9

ANALYSES DES PRATIQUES

Modérateurs : Annie FOUSSAT, Perpignan - Isabelle RECHATIN, Grenoble

08H30 - IPAQSS (Indicateur Pour l'Amélioration de la Qualité et la Sécurité des Soins)
Jennifer BOUGUYON, Patricia DUBOIS, Infirmières, Hémodialyse, CH, Perpignan

08H45 - L'EPP (Évaluation des Pratiques Professionnelles) = NE PAS NUIRE
Patricia DUBOIS, Laurence CHEZAUD, Infirmières, Hémodialyse, CH, Perpignan

09H00 - RÉUNION D'ANALYSE DES PRATIQUES AUX SOIGNANTS PRENANT EN CHARGE DES PATIENTS INSUFFISANTS RÉNAUX CHRONIQUES

Audrey DUBOIS, Capucine BLANCHARD, Infirmières, Hémodialyse, CH, Cambrai

09H15 - L'AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES EN HÉMODIALYSE : LA PLACE DES REX (Retours d'Expériences)

Audrey RUSCONI, Infirmière, Patrick TOUATI, Aide Soignant, Service d'Hémodialyse, CH, Cannes

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

ATELIER 10

COMMUNIQUER AUTREMENT

Modérateurs : Béline GUILLAUME, Niort - Joëlle QUIRICI, Paris

08H30 - LA COMMUNICATION DANS LE SOIN
François LENFANT, Médecin, Service de Réanimation, CH, Cannes

08H45 - L'HUMOUR ? UN SÉRIEUX OUTIL POUR L'ÉQUIPE D'HÉMODIALYSE
Vanessa PINSAULT, Claude PUJOL, Infirmières, Hémodialyse, CHIVA, Saint Jean de Verges

09H00 - ET SI L'HÉMO-TION N'ÉTAIT PLUS LYSÉE MAIS SOignée CHAQUE JOUR ?
Vanessa PINSAULT, Claude PUJOL, Infirmières, Hémodialyse, CHIVA, Saint Jean de Verges

09H15 - FACEBOOK PRO
Francette LEFEVRE, Infirmière Coordinatrice de Greffe, Service de Néphrologie, CHU Henri Mondor, Créteil

09H30 - 10H00 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES



10H00 - 10H30 : PAUSE - VISITE DE L'EXPOSITION

VENDREDI

25

MAI 2018

Amphithéâtre Antipolis

10H30
12H40

ABORDS VASCULAIRES

Modérateurs : Annie FOUSSAT - Patricia DUBOIS, Perpignan



10H30 - IPAV (Indicateurs de Protection des Abords Vasculaires)

1^{er} prix AFIDTN

Angeline PENA PRADO, Cadre de Santé, Hémodialyse, CHPM, Monaco

**10H45 - L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES DE L'UTILISATION DE L'ÉCHO-DOPPLER
VERS LES INFIRMIÈRES**

Carole BARRETEAU, Nadia CHARRIER, Emilie SUDRE, Infirmières, ECHO, Les Sables d'Olonne

**11H00 - DEVENIR DES ABORDS VASCULAIRES AVEC OU SANS MESURES DE DÉBITS
SANGUINS PAR TRANSONIC**

Julie CLUZE, Joëlle MARIN, Infirmières, Service de Dialyse, Clinique Bouchard, Marseille

11H15 - TRANSONIC : UNE SURVEILLANCE OPTIMALE DES FAV

Alice BERTHIER, Badia NASRI, Infirmières, Calydial - Vienne

**11H30 - BRANCHEMENT ET DÉBRANCHEMENT DE CATHÉTERS CENTRAUX
DE DIALYSE «EN SOLO» : AUDIT D'UNE PRATIQUE QUI N'EXISTE PAS !**

Gilles MAURY, Infirmier Hygiéniste, Calydial, Vienne

**11H45 - CRYOANTALGIE DE LA PONCTION DE L'ACCÈS VASCULAIRE
DU PATIENT DIALYSÉ**

Laurent FIN, Infirmier, Dialyse, Santélys Association, Loos

12H00 - 12H30 SÉANCE DE QUESTIONS / RÉPONSES

12H30 - CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DES SESSIONS

13h00 - 14h30 Déjeuner – Espace Gould – Niveau 2

Bulletin d'inscription

**Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
ANTIBES JUAN-LES-PINS, du 23 au 25 mai 2018**

À renvoyer :
- **par courriel:** contact@afidtn.com
- **par courrier postal :**
AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux
Im. Mach 7 - 76420 Bihorel
- **par fax :** 02 35 59 86 25
Inscription sur le site :
www.afidtn.com
Renseignements : 02 35 59 87 52

N° d'organisme de formation : **23 76 00748 76** - N° DPC : **2960** - N° SIRET : **344 352 059 00044** - Code NAF : **8559A**

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville / Pays :

Tél.:

Tél. port.:

E-mail :

Fonction :

Service :

Employeur (Nom de l'établissement) :

☐ Je prends moi-même en charge les frais d'inscription

☐ J'accepte de recevoir des offres de formations et actualités de l'AFIDTN

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE

(Service de Formation Continue, Laboratoires, OPCA¹, Associations...)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal :

Ville / Pays :

Personne Référente :

☐ Mme

☐ Mr

Nom/Prénom :

Fonction :

Tél :

Email :

☐ Accepte de prendre en charge les frais d'inscription de :

¹Si vous mentionnez votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

COÛTS DE FORMATION ET RÈGLEMENT

Jusqu'au 23 avril 2018 :

☐ Adhèrent AFIDTN : **697 €**

☐ Non Adhèrent : **817 €**

A partir du 24 avril 2018 :

☐ Adhèrent AFIDTN : **797 €**

☐ Non Adhèrent : **897 €**

☐ Facturation à l'issue de la formation (Uniquement si prise en charge par un organisme)

☐ Chèque à l'ordre de l'AFIDTN

☐ Virement en date du _____

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 – code guichet : 01787 TVA intra : FR 78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

☐ Carte bancaire (Visa, American Express, Mastercard) N° _____ / _____ / _____ / _____

Date d'expiration : Mois : _____ Année : _____

Date et signature du titulaire de la carte :

Cryptogramme : _____ (3 derniers chiffres au dos de la carte)

COUPON DE REDUCTION SNCF / N° AGREMENT KLM AIR FRANCE

Envoi par courrier **du coupon de réduction SNCF** : ☐ Oui ☐ Non

N° d'agrément Air France : **32802AF**

Réservation Air France : lien sur www.afidtn.com

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'AFIDTN

Lu et approuvé :

A :

Le :

Signature et Cachet :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande si l'action de formation est complète ou en cas de défaut de règlement des prestations commandées. Toute inscription entraînera l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de : 30€ de frais de dossier ; 50% du coût de la prestation, jusqu'à 10 jours calendaires avant le début de chaque session ; La totalité du coût de l'inscription, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de reporter sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévue par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de stage. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un OPCA : Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 10 jours, un premier versement correspondant à 30 % du coût de la formation, 40 % à la moitié de l'action de formation et le solde à la fin de la formation

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défait de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441_6 §3 du code de commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011. Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT D'UNE FORMATION

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou reportés sur une autre formation identique, selon le souhait du client.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme.
- D'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation.
- De manger dans les salles de cours.
- D'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus à une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 - Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

ARTICLE 4 - Assiduité du stagiaire en formation

Article 4.1. Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

Article 4.2. Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 4.3. Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. L'attestation de présence au stage peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- Avertissement écrit,
- Exclusion temporaire,
- Exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 - Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

Bulletin de Participation aux Ateliers et Sessions Éducatives

Session Nationales d'Étude et de Perfectionnement
ANTIBES JUAN-LES-PINS, du 23 au 25 mai 2018

☐ Mme ☐ Mr

Nom/Prénom

Raison Sociale

E-mail

SESSIONS ÉDUCATIVES du Mercredi de 17h45 à 19h00 (1 seul choix possible)

Je souhaite participer à... ☐ Je ne souhaite pas participer

☐ **Medtronic** - Cathéters sécurisés pour les fistules avec valve anti-reflux

☐ **Otsuka** - L'entretien motivationnel: retour d'expérience

ATELIERS du Jeudi de 13h30 à 15h00 (1 seul choix possible)

Je souhaite participer à... ☐ Je ne souhaite pas participer

☐ **Atelier 1** - Parcours patient

☐ **Atelier 2** - La nourriture est un remède

☐ **Atelier 3** - Former pour mieux soigner

ATELIERS du Jeudi de 15h30 à 17h00 (1 seul choix possible)

Je souhaite participer à... ☐ Je ne souhaite pas participer

☐ **Atelier 4** - Prévention et hygiène

☐ **Atelier 5** - Mieux être en dialyse

☐ **Atelier 6** - Hémodialyse

SESSIONS ÉDUCATIVES du Jeudi de 17h15 à 18h30 (1 seul choix possible)

Je souhaite participer à... ☐ Je ne souhaite pas participer

☐ **Nephrokit** - Innovations Néphrokit Mozaik pour la FAV
et Samouraï© pour les cathéters

☐ **Otsuka** - Motivation ou l'entretien motivationnel en pratique

☐ **Physidia** - Mise en place d'un programme d'hémodialyse quotidienne
à domicile et accompagnement des patients : aspects pratiques

ATELIERS du vendredi de 08h30 à 10h00 (1 seul choix possible)

Je souhaite participer à... ☐ Je ne souhaite pas participer

☐ **Atelier 7** - Étapes de la transplantation

☐ **Atelier 8** - Démarche éducative

☐ **Atelier 9** - Analyse des pratiques

☐ **Atelier 10** - Communiquer autrement

ATTENTION ! Au-delà du 3 mai 2018, nous ne pouvons vous assurer
une place dans l'atelier ou la session choisie. Aucune inscription ou
modification ne pourra se faire sur place.

Ces informations sont réservées à usage interne. Conformément à la loi infor-
matique et liberté du 6/01/1979 - art.3, vous disposez d'un droit d'accès et de
rectification de vos données.

À renvoyer avant le **3 Mai 2018** :
- **par courriel** : contact@aafidtn.com
- **par courrier postal** à :
AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux
Im. Mach 7 - 76420 Bihoreau
- **par Fax** : 02 35 59 86 25
Renseignements : 02 35 59 87 52

PRÉSERVER LA FISTULE ARTÉRIO-V

Faire
Aimer
la Vie®



SYMPOSIUM

RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL SUR LA PRISE EN CHARGE DE LA FAV

(auprès de 1500 IDE et 3 500 patients)

JEUDI 24 MAI 2018 : 10h30 - 12h00

Amphithéâtre Antipolis

COALGAN est destiné à l'hémostase locale des points de ponction. Dispositif Médical (DM) de classe IIb, CE 0459. COALGAN mèche est remboursée LPP sous nom de marque avec un prix limite de vente pour les indications : épistaxis et autres saignements cutanés et muqueux chez les patients présentant des troubles de l'hémostase congénitaux ou acquis. COALGAN-H est non remboursé.

ALGOSTÉRIL est destiné à l'hémostase. DM de classe III, CE 0459. ALGOSTÉRIL est remboursé LPP sous nom de marque avec un prix limite de vente pour les indications : plaies chroniques en phase de détersion, plaies très exsudatives et traitement des plaies hémorragiques.

Toujours lire les notices avant utilisation.

COALGAN, COALGAN-H et ALGOSTÉRIL sont développés et fabriqués en France par Les Laboratoires BROTHIER. Siège social : 41 rue de Neuilly - 92735 Nanterre Cedex (France), RCS Nanterre B 572 156 305.

MTP18BRO11A – Janvier 2018 – ALGOSTÉRIL® et COALGAN® sont des marques déposées de BROTHIER.

Document destiné exclusivement aux professionnels de santé.



LABORATOIRES
BROTHIER
Naturellement Coalgan
www.brothier.com

SERVICE CLIENTS

info@brothier.com

0 800 355 153 Service à votre disposition

Réservation déjeuners

**Sessions Nationales d'Étude et de Perfectionnement
ANTIBES JUAN-LES-PINS, du 23 au 25 mai 2018**

L'AFIDTN sélectionne un traiteur de qualité et vous propose des déjeuners assis, comprenant une entrée, un plat, un dessert, café, vin et eau.

☐ Mme ☐ Mr Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Tél.: Tél. port.: E-mail :

Fonction : Service :

ORGANISMES DE PRISE EN CHARGE

(Service de Formation Continue, Laboratoires, OPCA, Associations...)

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville / Pays :

Personne Référente : ☐ Mme ☐ Mr Nom/Prénom :

Fonction : Tél : Email :

☐ Accepte de prendre en charge les déjeuners de :

COÛTS DES DÉJEUNERS ET RÈGLEMENT

Je souhaite réserver :

- ☐ Le déjeuner du mercredi 23 mai 2018 au prix de 25€ TTC
- ☐ Le déjeuner du jeudi 24 mai 2018 au prix de 25€ TTC
- ☐ Le déjeuner du vendredi 25 mai 2018 au prix de 25€ TTC

Si vous suivez un régime alimentaire particulier, vous avez la possibilité de commander l'un des repas spécifiques suivants :

- ☐ Un repas Végétarien
- ☐ Un repas Sans Gluten

☐ Je ne souhaite pas réserver de déjeuners

☐ Règlement à réception d'une facture (Uniquement si prise en charge par un organisme)

☐ Ci-joint un chèque de _____ € à l'ordre de l'AFIDTN

☐ Règlement de _____ € par virement en date du _____

☐ Règlement de _____ € par Carte bancaire (Visa, American Express, Mastercard) N° _____ / _____ / _____ / _____
Barrer les mentions inutiles

Date d'expiration : Mois : _____ Année : _____

Cryptogramme : _____ (3 derniers chiffres au dos de la carte)

À renvoyer avant le **3 Mai 2018** :
- par courriel : contact@afidtn.com
- par courrier postal :
AFIDTN - Av. des Hauts Grigneux
Im. Mach 7 - 76420 Bihorel
- par Fax : 02 35 59 86 25
Renseignements : 02 35 59 87 52

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
Code banque : 30003 - code guichet : 01787 TVA intra : FR
78344352059
IBAN : FR 7630003017870003727349367 - BIC : SOGEFRPP

Date et signature du titulaire de la carte :

Lu et approuvé :

A :

Le :

Signature et Cachet :



YOUR PARTNER
IN FINDING
THE RIGHT
BLOOD
PURIFICATION
THERAPY



IS NOW
PART OF

Medtronic

BELLCO France S.A.S.

Siège social : 8 allée H. Lorentz, Parc Haute Maison, Imm D5 - Champs sur Marne, 77447 | MARNE LA VALLEE Cedex 2

Tél : +33 (0) 1 60 95 10 25 | Fax : +33 (0) 1 60 06 44 26 | www.bellco.net



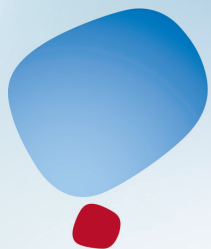
Partageons une vision experte et innovante de la dialyse à domicile

Physidia est aujourd'hui un acteur majeur de la dialyse à domicile. Depuis son origine, l'entreprise française fait de l'innovation et du service ses missions prioritaires pour le confort, la liberté et la sécurité de chaque patient.



Venez découvrir les principes innovants de la thérapie SeCoHD
RENDEZ-VOUS STAND N° 9





Otsuka

*"Otsuka crée de nouvelles solutions thérapeutiques
pour une meilleure santé dans le monde"*

GRUPE OTSUKA

• Plus de **90** ans d'existence :

1921	Création du laboratoire pharmaceutique
1964	Création d'Otsuka Pharmaceutical
1971	Naissance de la R&D
1979	Installation en Europe
2010	Introduction à la bourse de Tokyo d'Otsuka Holding
2015	Plus de 44 000 employés dans le monde 18% de réinvestissement du CA en Recherche & Développement

OTSUKA FRANCE

• Création en 2004 de la filiale française

AIRES THÉRAPEUTIQUES :

Psychiatrie



Néphrologie



Pneumo-
infectiologie



Gastro-
entérologie



Otsuka

Otsuka Pharmaceutical France SAS